

HORAIRES

Degré	Périodes	Horaires	Congé(s)
1H	16 périodes	8h10 - 11h30	Mercredi (journée)
2H	24 périodes	8h10 - 11h30 13h30 - 16h05	Mardi matin <u>et</u> mercredi matin
3H	28 périodes		Mardi matin <u>ou</u> mercredi matin, selon composition des groupes définie par l'école
4H			
5H à 8H	32 périodes		

Les horaires indiqués correspondent aux heures de cours en classe. Les élèves doivent donc être présent-es dans la cour de récréation **au plus tard 5 minutes avant**. L'encadrement des élèves est assuré sur la cour de récréation dès 7h55 le matin et dès 13h15 l'après-midi.

Nous vous prions de veiller à ce que votre enfant n'accède pas à la cour d'école avant ces horaires. Les élèves se mettent en rang à l'endroit défini à 8h05 et à 13h25. L'enseignant-e se charge de les accueillir à l'extérieur.

A l'occasion des cours d'éducation physique, la demi-journée d'école peut débuter ou se terminer à la salle de gymnastique de Combremont pour les élèves du Cycle 2.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Degré(s)	Enseignant-es	
1-2H	Mme Charlotte Arnold	
	Mme Melody Granges	Mme Adèle Bruttin
	Mme Laetitia Vouillamoz	Mme Estelle Debons
	Mme Sandrine Crettenand	Mme Cynthia Roh
	Mme Geneviève Vaxivière-Collet	
3H	Mme Béatrice Crettex	
	Mme Caroline Romeira	
4H	Mme Lauriane Fournier	Mme Cynthia Roh
	Mme Lundita Musliju	
	Mme Justine Panchaud	Mme Anaïs Fellay
5H	Mme Daniela Signorino Gelo	Mme Jennifer Thétaz
	Mme Sarah Jordan	
6H	M. Stéphane Vouillamoz	
	Mme Mandy Disière	Mme Jennifer Thétaz
7H	Mme Camila Vaucher	Mme Inès Vernaz
	Mme Nastassja Revaz	
8H	Mme Florence Delaloye	Mme Sylvie Martinelli
	M. Damien Volluz	
AC&M	Mme Kim Bourgeois	
30-32 ^{èmes} et/ou décharges	Mme Anaïs Fellay Mme Sylvie Martinelli	
Etudes dirigées	Mme Florence Delaloye Mme Jennifer Thétaz Mme Sarah Jordan	
Enseignement spécialisé	Mme Angélique Bender Mme Magaly Gaillard	
Soutien allophone	Mme Monika Marguet Mme Véronique Maillard	
Médiatrice scolaire	Mme Elisabeth Pannatier	
Enseignantes ressource pour le vivre-ensemble	Mme Doris Buchard Mme Isabelle Dorsaz	

Un·e enseignant·e titulaire est désigné·e pour chaque classe (**en gras ci-dessus**). Il/elle est la répondante principale ou le répondant principal pour les élèves et les représentants légaux de sa classe. Ces derniers le/la contactent en priorité pour discuter d'une situation ou pour organiser une entrevue.